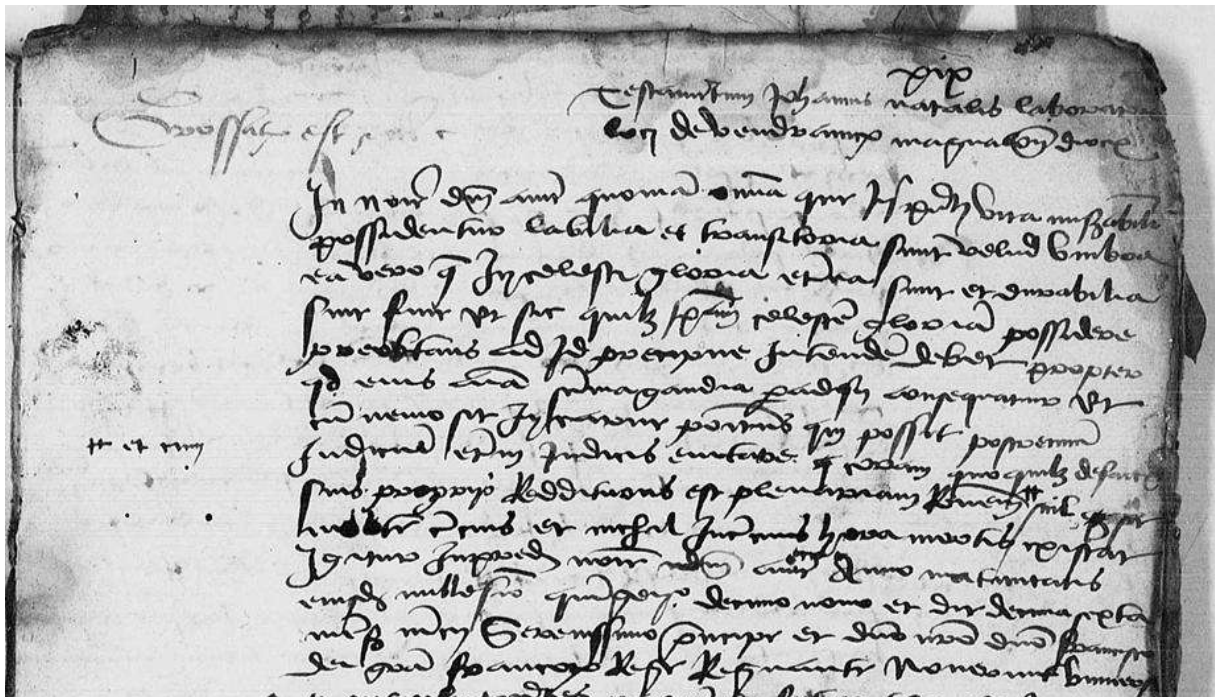


VENDARGUES ET SES CHEVAUX

Il y a bien longtemps, il ya plus de quatre cent ans, dans notre village, le travail de la terre se faisait principalement la main, les vignes étaient plantées serrées et on les travaillait avec une houe triangulaire qui s'appelait la tringue. Les pieds de vignes étaient déchaussés à la main pour recevoir la fumure. Pour les grands labours, on faisait appel à des personnages importants qu'on appelait « Laboureurs ». Ils étaient propriétaires d'une mule et d'une charrue de bois au soc d'acier et allaient de villages en villages de terres en terres de vignes en vignes avec leur équipage pour labourer suivant un contrat passé avec un propriétaire, exploitant, métayer ou fermier à rentes. C'était une spécialisation du travail et le laboureur placé au dessus du simple travailleur brassier, c'est-à-dire ne possédant que ses bras à louer, était un personnage considéré de la vie sociale d'une époque où l'énergie disponible était limitée aux éléments, rivières pour les moulins à eau, l'air pour les moulins à vent, mais aussi à la vie pour les moulins à sang qui étaient entraînés par la force physique des animaux et des hommes, tels que faire tourner les cabestans et les pouseyranques. La traction et le portage, étaient eux aussi assurés par les animaux, ou par les humains, galères, charretons et chaises à porteurs.



Testamentum Johanes Natalis laboratorii loc de Vendranicis magalon diocesi

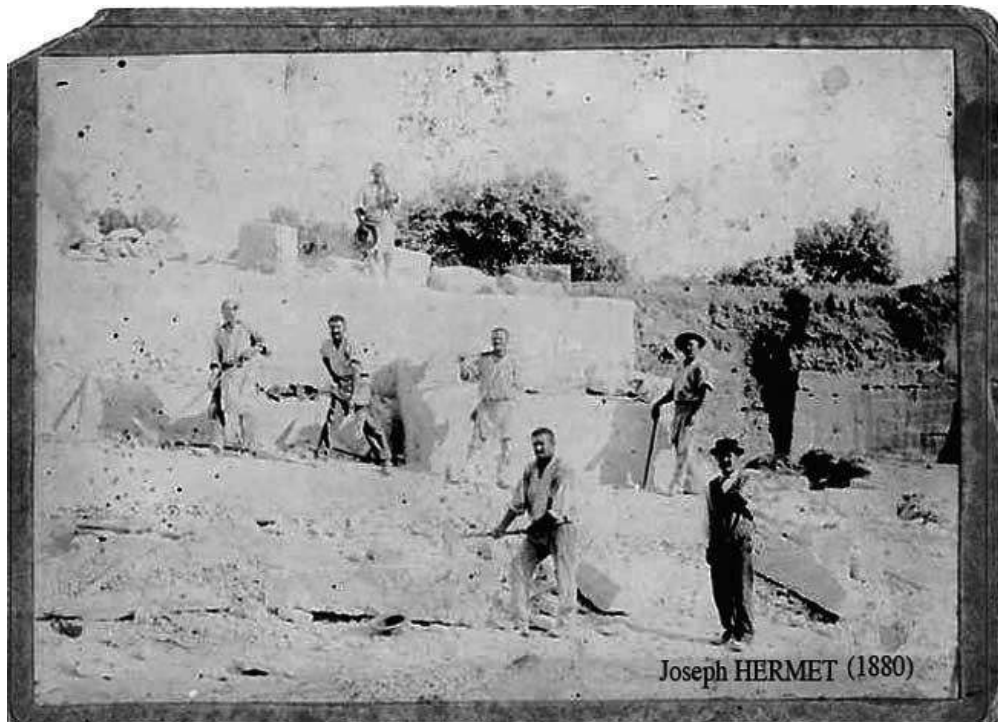
Testament de Jean Nadal laboureur du lieu de Vendargues diocèse de Maguelone année 1521

L'animal utilisé pour la traction fut au début le bœuf, un animal paisible et fort mais peu rapide. Les équidés ne vinrent qu'après, le cheval après l'invention du collier de trait, mais aussi l'âne et la mule. En fait au moyen âge, le cheval était surtout réservé aux nobles et riches seigneurs, et aux jeux de la guerre. Le petit bourgeois et le paysan se contentait de la mule ou de l'âne. Avoir un cheval n'était pas à la portée de tous. Il fallait pouvoir le nourrir, le soigner, et procéder l'harnachement nécessaire. Un cheval ne se contentait pas de l'herbe des « rases » ou des fossés comme l'âne, il lui fallait de la bonne herbe et lui donner sa ration d'avoine. A cette dure époque les propriétaires fonciers préféraient utiliser leurs terres à des cultures plus utiles telles que l'orge, le Sarrazin ou le blé.

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

Tous ces animaux étaient, en ces temps particulièrement difficiles où la durée de vie moyenne était très courte, considérés comme des outils. Les paysans ne s'attachaient pas à leurs bêtes et en ce qui concerne Vendargues, le surnom des vendarguois donné par les villages voisins : « *lous escorchas rossas* » soit littéralement en français : **les écorcheurs de vieux chevaux rêtifs**, laisse à penser qu'on ne faisait pas de sentiments avec les animaux dans le village, dans les temps anciens .

Sous l'ancien régime soit entre les années 1500-1800, Vendargues possédait bien quelques chevaux mais ils devaient être peu nombreux. Probablement les riches bourgeois, tels que les familles de notables, docteurs et conseillers du roi qui habitaient Meyrargues ou rue de la Fontaine, possédaient un équipage, chevaux cochers et tilbury et calèches. Mais j'ai noté dans mes recherches que par exemple, le Général Pierre de Berthezène, baron d'empire et Pair de France, qui habitait sur la place de Vendargues à sa retraite, au début du XIX siècle, lui qui avait chevauché à la tête des armées et avait eu au combat un cheval tué sous lui, faisait parfois le voyage à Montpellier, en toute modestie, monté sur un âne. Pour les labours et autres besoins, il y avait aussi beaucoup de mules à cette époque. Cependant les grandes métairies avaient de bons chevaux pour le travail des champs et vignes mais aussi les charretiers pour le charroi des pierres tirées des carrières de Vendargues.



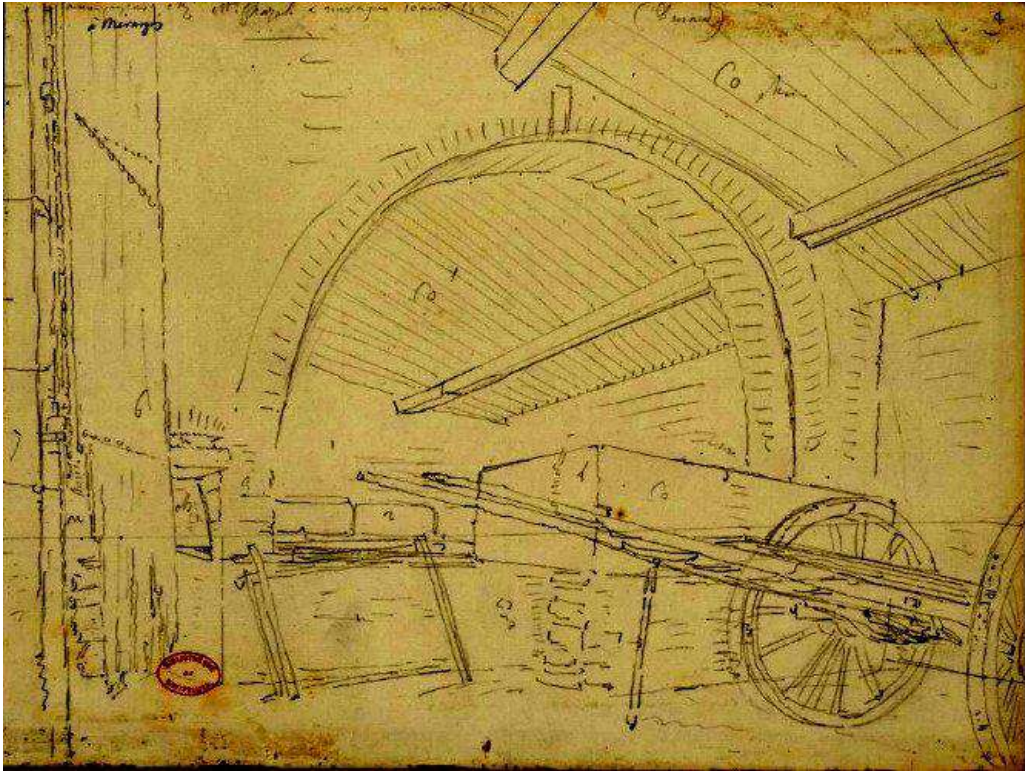
Carrière de Joseph Marius, fils de Toussaint Hermet en 1880

Il était un domaine où le cheval restait indispensable. C'était le charroi des pierres de tailles tirées des carrières de Castries, de Saint-Geniès des Mourgues, de Beaulieu et de Vendargues. Les équipages étaient impressionnants avec plusieurs chevaux en ligne devant une charrette à roues immenses, chargée de pierres de taille. Ils circulaient sur la route de Sommières à Montpellier où ils apportaient les matériaux de construction pour les grands immeubles. Ce fut le cas de **Joseph Marius Hermet** fils de Jean Toussaint, petit fils de Joseph, né le 30 juillet 1790, et arrière petit fils de **Jean Baptiste Hermet** qui vint de la Lozère vers 1780 pour s'installer avec sa femme à Vendargues comme viculteur. Joseph Marius avait ouvert une carrière située derrière la gare (actuellement comblée) et construit un grand bâtiment appelé la ferme Hermet (*voir photo carrière Hermet 1880*).

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

Vendargues en ce temps anciens était aussi le pays des ânes... Chaque famille plus ou moins aisée en possédait un. On allait le choisir et l'acheter à l'une des deux foires aux ânes de Montpellier. On le gardait le plus souvent dans un petit champ clos appelé le *fourrageal*, comme tous les champs réservés à faire du fourrage. Ce champ était plus ou moins proche de la maison où l'on trouvait une *paillere* pour entreposer le fourrage et une écurie pour abriter l'animal. A proximité dans la cour se trouvait un bâtiment sommaire plus ou moins en ruine fait des trois pans de murs de pierres sèches et d'un toit de lauzes supporté par des piliers de bois qu'on nommait le *Cazal* on y entreposait tombereau, charrette, charretons, et outils.

Dans cette même cour se trouvait le puits et un *croc* (creux) à fumier. Leur proximité était la cause des épidémies saisonnières de dysenterie estivale les années de sécheresse. Il suffit de lire le registre des sépultures pour s'en rendre compte. Les décès d'enfants augmentaient considérablement durant ces périodes. Les mules étaient utilisées en priorité pour les labours et le charroi, mais aussi avec l'âne comme animal de bât. Il arrivait que certains labourent leur vigne avec l'âne, ce fut le cas de mon arrière grand père maternel. Bien sûr il y avait aussi des chevaux ils commençaient à être nombreux et chaque propriétaire un peu important en possédait un, parfois jusqu'à quatre dans certaines propriétés importantes.



Dépendances du château de Meyrargues en 1820 (Hamelin)

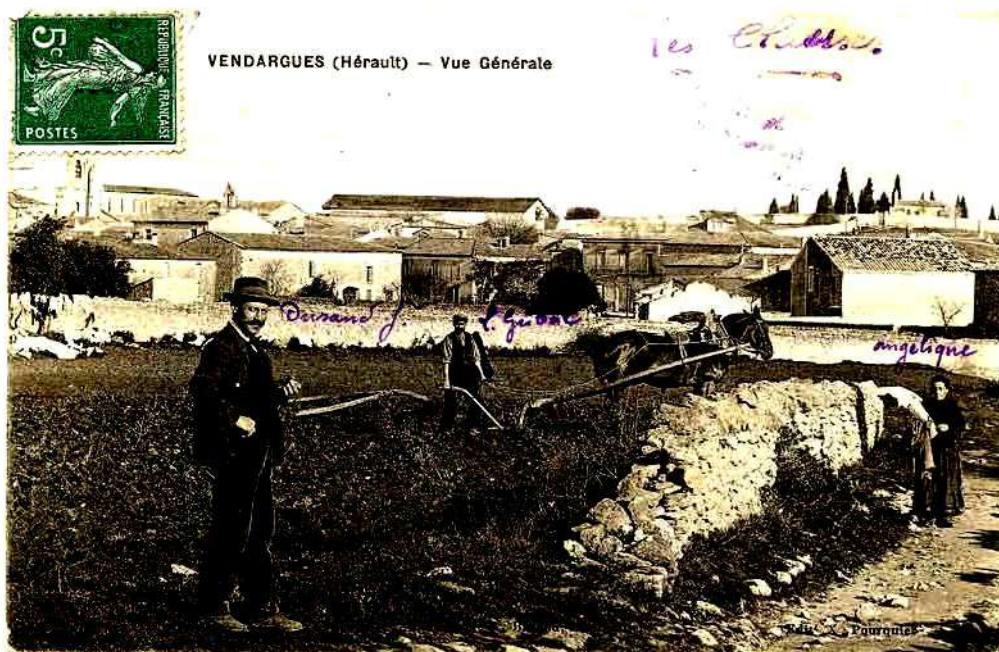
Petit à petit, il y eut de plus en plus de chevaux dans Vendargues. Ils servaient à tous les travaux des champs et de la vigne. Il y avait tout d'abord et avant de remettre en culture un champ qui était resté en jachère, **le défoncement**. Il se pratiquait avec *la Brabant* une charrue de grande taille tirée par deux puissants chevaux. Puis on passait le champ en travers avec *le cultivateur* ou *la herse* pour l'aplanir avant de l'ensemencer. Puis un nouveau passage de la herse pour enfouir le grain. Après la moisson, il fallait dépiquer les gerbes pour récupérer le grain et pour cela il était utilisé à Vendargues comme dans tout le midi des rouleaux à dépiquer tirés par une mule ou par un cheval.

VENDARGUES ET SES CHEVAUX



Eugène Combettes dépique à deux rouleaux sur l'aire d'Antoine Barthe

Pour la vigne il était utilisé l'araire et le cultivateur. Les premières charrues étaient en bois puis le soc fut en acier forgé mais le versoir restait en bois. Les dernières charrues étaient toutes en fer.



Louis Gribal laboure pour M. Durand au quartier des Clauses en 1910 (*emplacement de la maison de retraite*)

Vers l'année 1950 il y en avait une centaine de chevaux dans Vendargues avant l'arrivée des premiers tracteurs. Il s'agissait uniquement de chevaux de travail. Ces chevaux avaient échappés à la rafle des allemands en 1944. Pendant leur débâcle, après le débarquement en Provence du mois d'août, ils

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

repartaient tous vers le nord remontant la vallée du Rhône en volant tout ce qu'ils pouvaient trouver, du simple vélo à la voiture d'enfant et bien sûr les mulets et les chevaux. Vendargues, manque de chance, se trouvant en bordure de la nationale N113 n'avait pas échappé à leur attention et des pauvres vendarguois en firent les frais. C'était un drame pour eux de voir ainsi partir leurs bêtes un drame économique bien sûr mais aussi un drame passionnel car ils étaient attachés à leur compagnon de travail. Justine Dumas qui avait un âne à qui elle tenait beaucoup, vit ainsi son âne emporté. Elle était inconsolable et pleurait en criant dans la rue « *moun ase !, moun ase !* » en le regardant partir. Julien Gauch avait une jument, Coquette de son nom. On la lui avait saisie quelques temps au paravent. Assis sur une borne il regardait passer les convois d'allemands qui partaient quand soudain il vit arriver sa jument attelée à un charreton et conduite par un allemand. Il l'appela « Coquette ! » la jument le reconnut et s'arrêta net. L'allemand surpris n'hésita pas il fit usage de la trique et coquette disparut sur la route avec son chargement laissant là son ancien propriétaire avec son chagrin.

Passé la surprise, les vendarguois s'organisèrent. Tous les chevaux restant furent cachés. Une équipe prit en charge le troupeau de chevaux regroupés et partit dans la garrigue au-delà de Bannière se cacher dans **la bergerie de Gouneaud**, aujourd'hui le centre équestre de Castries. Ils montaient la garde à tour de rôle, braconnant les lapins de garenne pour se nourrir. Heureusement la débâcle allemande prit fin en un mois ou deux et ils purent enfin regagner le village.

Chevaux de Vendargues années 1949 – 1950

Informations recueillies auprès d'Adrien ITIER

Estanier , route 113	3 chevaux
Nespoulous Joseph , route 113	1 cheval
Villeneuve Joseph , rue de Clauses	1 cheval
Baudouin Marcel , rue Lamasse	1mulet
Teulon Joseph , rue des Clauses	1 mulet
Itier Marcel , rue des Grenadiers	1 cheval
Jeanjean Noël , rue des Grenadiers	1 cheval
Lauret Hilaire , rue des Grenadiers	1 cheval
Malavielle Guillaume , rue des Grenadiers	1 cheval
Dumas Maurice , rue des Aires	2 chevaux
Itier Firmin , rue des Clauses	1 cheval
Fontanari François , rue du Salaison	1 cheval
Barre René , impasse Itier	1 mulet
Itier Paul , impasse Itier	1 cheval
Dumas Guillaume , impasse Itier	1 mulet
Despioch Joseph Impasse Saint Roch	1 mulet
Bonnissel Jean , impasse Castillon	1 cheval
Gleize Jean , rue du Teyron	4 chevaux
Sabatier Paul Luc , impasse Castillon	1 cheval
Jeanjean Joseph , impasse Castillon	1 cheval
Gouneaud Laurent , rue de la Fontaine	2 chevaux
Escuret Paul , impasse Escuret	1 cheval
Claret Joseph , rue de la Fontaine	2 chevaux
Sabatier Morille , rue de la Fontaine	1 cheval
Fressac Louis , impasse de la Bertassade	1 cheval
Reybaud Rigal , impasse de la Bertassade	2 chevaux

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

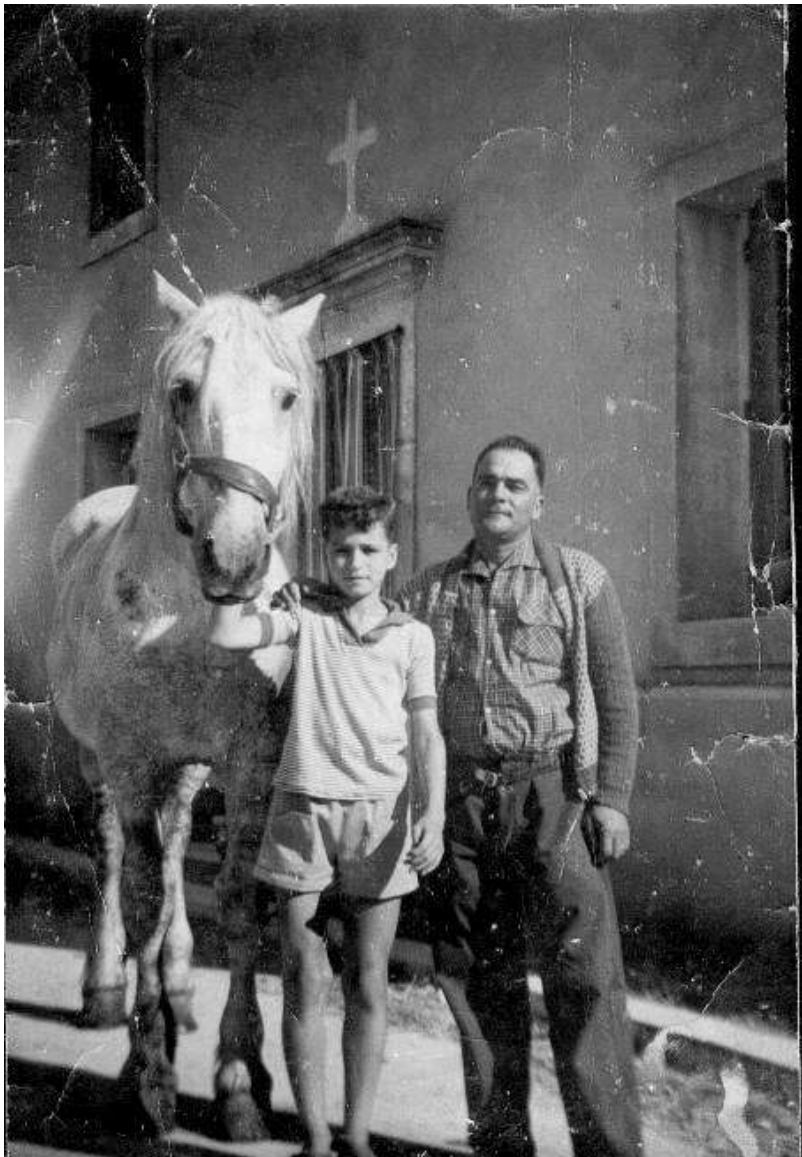
Hermet Léopold , impasse de la Bertassade	4 chevaux
Fourestier Emile , avenue de la Gare	1 cheval
Robert Fernand , place des écoles	2 chevaux
Barthe Antoine , impasse des écoles	1 mulet
Reboul Aimé rue de la Monnaie	1 cheval
Combette Eugène , rue des Bergeries	1 cheval
Espérou Gaston , avenue de la Gare	1 cheval
Reybaud Laurent , rue de la Cadoule	2 chevaux
Goubert Jean , rue de la Cadoule	1 cheval
Alle Pierre , rue de la Cadoule	1 cheval
Serre Gustave , rue des Devèzes	3 chevaux
Jeanjean Emilien , rue des Devèzes	1 mulet
Guinand Eugène , rue des Devèzes	1 cheval
Aleazard Joseph , rue des Devèzes	1 cheval
Claret Jean , rue de Devèzes	3 chevaux
Berthezène Victor , rue des Muriers	1 cheval
Berthezène René , rue des Muriers	1 cheval
Berthezène Anselme , rue du réservoir	2 chevaux
Pouget Isidore , rue du réservoir	1 jument
Dides Guillaume , rue du Pérou	3 chevaux
Durand Emile , rue des Devèzes	2 chevaux
Bibal Joseph , place de la Mairie	4 chevaux
Bertrand Antonin , grand rue	1 cheval
Durand Joseph , rue des porches	3 chevaux
Juny Daniel , rue des porches	1 mulet
Sanier Maxime , grand rue	1 cheval
Hérail Henri , grand rue	1 cheval
Gauch Julien , impasse de l'amandier	1 cheval
Pigeaire Camille , impasse de l'amandier	1 cheval
Granier Adrien , impasse Olivier	1 cheval
Olivier Léopold , impasse Olivier	1 cheval
Cammal Antoine , impasse de l'amandier	1 cheval
Cammal Eugène , rue des aires	1cheval
Reboul Edmond , rue des arts	1 cheval
Pagès Théodore , impasse Mariotte	2 chevaux
Berinies Apuvel , impasse des accacias	1 cheval
Olivier Raucoule , avenue des accacias	1 cheval
Roque Louis , avenue des accacias	2 chevaux
Olivier Louis , avenue des accacias	1 cheval
Reybaud Marceau , avenue des accacias	1 cheval
Bastide Auguste , avenue des accacias	1 cheval
Teissier Jean , route 113	1 cheval
Bastid René , grand rue	1 cheval
Barre Marius , avenue de Meyrargues	1 cheval
Couderc Jean , château de Meyrargues	2 chevaux
Daumond Jean , hameau de Meyrargues	1 cheval

Total : 94 chevaux, 8 mulets, 1 jument

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

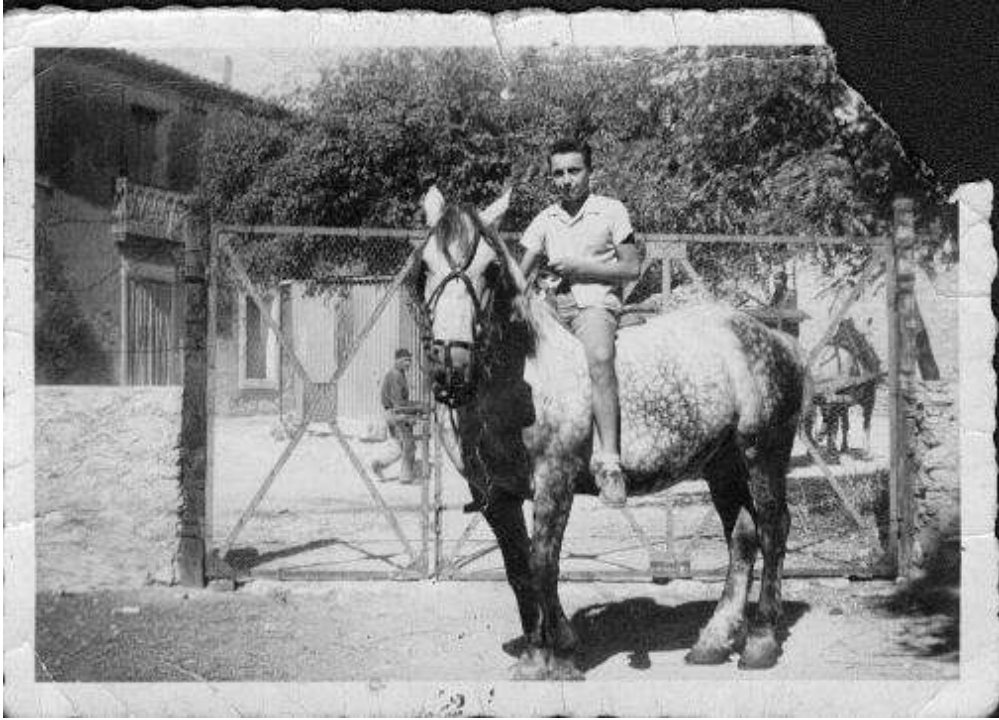
Quelques vendarguois et leurs chevaux.

Chez les Combettes, j'ai bien connu *Solide*, un beau percheron à la robe robe claire, si doux et si gentil , qu'on se régalaient de le soigner dès qu'Eugène, le père de Christian et Jean-Marie revenait de la vigne. Dans son écurie, une des plus vieille de Vendargues, il y avait un puits qui existe toujours, et une pompe à main qu'il fallait amorcer avec un seau d'eau toujours disponible pour cela. L'eau tombait dans une pile faite d'une pierre de taille creusée. C'était notre travail de gamin et quand *Solide* avait fini de boire, on pompait encore un bon coup pour remplir le seau qui devait servir à amorcer la pompe la prochaine fois. Dans le coin de l'écurie, un grand coffre de bois qui contenait l'avoine dont se régalaient *Solide*. On la lui donnait dans un seau en bois et il ne fallait pas dépasser la dose rituelle au risque de se faire rappeler à l'ordre par Eugène.



Solide, avec Christian Combettes et Gilbert Hermet

VENDARGUES ET SES CHEVAUX



Guy Fressac sur le cheval de son père Louis



Marcel Gribal, les vendanges pour M. Gouneaud

VENDARGUES ET SES CHEVAUX



Joseph Hermet un ouvrier et son frère Alain

Joseph Hermet, plus connu dans le village du surnom de **Catou** fut un des derniers viticulteurs du canton fidèle à ses chevaux, en tout cas le dernier du village à continuer à travailler ses vignes avec l'aide de ses chevaux. Il reste une figure légendaire et connue de beaucoup de gens. Sa fille et ses neveux ont gardé la fameuse grande charrette qui sort parfois dans les rues du village à l'occasion des fêtes, elle est chargées de tonneaux et circulait dans les rues à l'occasion de la fête des vigneron tirée par un équipage de deux chevaux en ligne.



Joseph Hermet en plein labours

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

Charrons : **Etienne Boulet** (1699), **Pierre Itier** (1711, 1713) et **François Daladouire** (1746-1802), compagnon charron, fils de François et Hermine Martin, tous de Montagnac diocèse d'Agde, il fut 1^{er} consul de Vendargues. Habitant la Bertassade. Les autres charrons furent plus tard, en 1812 **André Desfour** qui habitait dans la rue des porches la maison entre les deux porches, en 1829 **Guillaume Péré**, en 1830 **Jean Pierre Bosc**, charron fils de **Pierre Pascal Bosc**, charron lui aussi, puis en 1920, **Louis Suc** et son fils dont les petits enfants transformèrent l'entreprise qui est de nos jours implantée dans la zone industrielle. Une des premières commandes de la commune à Louis Suc fut le corbillard de Vendargues.

Maréchal à forge : en 1559 **Anthoine Roquette**, en 1624 **Pierre Brosse**, en 1683 **jean Rouquette**, 1692, **Honoré Rouquette** son fils avec **Jean Gout** en 1728, **Alexis Raymond**, maréchal à forge en 1792 avec l'aide de son fil jean, **Jean Sanier** en 1830, **Jean Raymond** fils de jean et petit fils d'Alexis en 1830, **Pavie** 1890, **Sanier** en 1899, **Eloil Vidal** 1899, **Jean Armingué**.1920, **Robert Soler**, 1950, **Albert Causse**, le dernier.

Le plus ancien maréchal ferrant que j'ai retrouvé s'appelait donc, **Antoine Roquette**. Il vivait à Vendargues en 1559 du temps du règne du roi François Premier. C'est sa belle mère Florette Anglas qui l'avait aidé à s'établir en se portant caution auprès d'un certain Guillaume Ribeyre (*Riviere*) trésorier pour le Roi au siège présidial de Montpellier, pour la location pendant trois ans d'une enclume, d'une *boulze antique** et sa *tuelle**.

Il semblerait que ses descendants aient pris la relève en 1628 soit Honoré puis Jean mais leur patronyme évoluera progressivement de Roquette en Rouquette. En tout cas de nombreuses familles originaires de Vendargues et Castries ont probablement cet Antoine Roquette dans leur ascendance.

Un acte écrit en 1559 (*voir en annexe*) retrouvé dans les archives de M^o Bertrand de Vergnes notaire Royal de Castries nous donne des informations sur ce maréchal ferrant. Le fait qu'il utilisait une boulze antique plutôt qu'un soufflet de forge nous laisse penser qu'il était, comme beaucoup d'artisans de l'époque, un maréchal itinérant qui, bien qu'établi et habitant le village de Vendargues comme le dit l'acte notarié, allait de fermes en fermes, de mas en mas pour ferrer les chevaux. En effet la boulze, ancêtre du soufflet, était une poche de cuir posée au sol qu'on manœuvrait à la main en l'élevant et la compressant pour chasser l'air. Chez les peuplades antiques du début de l'âge du bronze jusqu'aux romains pour le fer, les boulzes allaient par deux et étaient couplées et actionnées alternativement des deux mains. L'acte parle aussi de la tuelle qui vient de tuel qui veut dire tuyau dans l'ancien langage en pays d'Oc. La tuelle était le conduit d'air qui se raccordait à la boulze. Le foyer de forge était creusé au milieu de la cour de ferme et on y mettait le charbon de bois sous le quel passait la tuelle qui canalisait le souffle d'air de la boulze. Ainsi travaillait probablement Antoine Roquette en 1559.

Le dernier des **Raymond**, prénommé Jacques, fut lui aussi Maréchal Ferrant en **1878**, mais il se mit à faire de la distillation de vin et fit rapidement fortune car il eut la chance de tomber sur le début de la ligne de chemin de fer Sommières Montpellier qui permettait une exportation facile des futailles vers le port de Sète d'où elles partaient vers les colonies qui demandaient de plus en plus de spiritueux. Devenu le plus riche de Vendargues, conseiller municipal, il fit construire sa maison rue de la fontaine avec le parc boisé de pins et un cèdre

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

du Liban devant l'entée, il fit aussi construire la grande ferme entrepôt chaix de vins et spiritueux située avenue de la gare, qui est aujourd'hui devenue l'espace FUXA, le chaix étant devenu la salle Armingué où se déroulent les spectacles culturels.

Jean Armingué en 1920 fut un des derniers maréchaux ferrant de Vendargues. Puis il y eut **Robert Soler**, mais le tout dernier maréchal de Vendargues fut **Albert Causse**.



Jean Armingué et son père dans leur atelier (actuellement à côté de la salle Teissier)



Albert Causse ferre le cheval de Joseph Hermet dans la cour de de sa ferme rue de la Fontaine

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

Bourelliers : 1829 **Laurent Chassefière**, 1830 **Barthélémy Irles, Jean Lacan, Paul Jeanjean**. Les bourelliers confectionnaient et réparaient les brides, colliers, ainsi que tout l'harnachement de cuir des chevaux.

Né au mas de Sapte à Saint Aunès, **Laurent Chassefière** était le fils de Jacques Chassefière né en 1768 à Clavier mais installé comme fermier au mas de Sapte (St Aunès) et le petit fils de Bernard Chassefière qui était le 1^{er} Consul de Clavier. Tout comme son frère aîné et plus tard son cadet, il s'était marié à Vendargues. Il était installé comme bourellier dans une des plus belles maisons de Vendargues de cette époque. Cette maison située impasse Escuret rue de la Fontaine était sur trois niveaux, cave semi enterrée, fenêtre à meneaux et avait été surnommée le château. Elle était ornée d'un joli cadran solaire et un blason de bourellier portant une peau de cuir étalée dans une couronne de lauriers. Ils sont encore visibles.



Enseigne du Bourellier Chassefière (impasse Escuret)

Paul Jeanjean fut le dernier Bourellier de Vendargues à exercer son métier jusque qu'en 1965 environ.

Poèmes :

Paul Luc Sabatier, notre félibre poète de Vendargues avait dans un poème dédié à son cheval Talbot, (*mort dans un accident*), résumé tout l'attachement des vendarguois pour leur chevaux, leur compagnon de travail de tous les jours.

Allez donc avoir ce type de sentiment pour un tracteur...

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

----- La Mort de Talbot -----

*(Lettre à un éleveur du nord de la France
traduite du patois de Vendargues)*

Le plus joli cheval sorti de vos élevages
que vous nous aviez envoyé comme un échantillon,
le plus beau, le plus fin que l'on voyait dans Vendargues
s'est tué hier : Talbot a fini sa mission.

Il s'est tué hier à l'heure où le soleil se couche,
Après avoir fait courageusement son travail...
A son poitrail, on pouvait voir, un trou comme une encoche,
Par là était entré le coup de fer mortel !

Nous venions d'abandonner la charrette renversée...
Les hommes, les chevaux, la charrette, le harnais,
Rien n'avait souffert : les chevaux étaient debout
nous en étions sortis sans une égratignure !

C'est alors que Talbot qui était désharnaché (*sans son harnais*)
Au moment où j'allais lui passer le collier, s'emballa !
Et par vignes et par champs, le voilà parti
Comme un démon lâché dans la ronde infernale,
dans la demi obscurité du jour qui finissait,
pareil à la fumée on voyait son ombre passer.

Par terre, de chaque grès que son fer frappait
On aurait dit un éclair qui soudain en sortait.
Il fit ainsi trois tours, comme s'il saluait :
Trois fois je l'ai vu passer terrible, fier et beau,
La crinière à son cou flottait comme un drapeau
Que le soleil couchant à tout moment enflamme !

Il faisait nuit noire... Talbot courait toujours :
Dans la dernière rangée parcourue d'un trait,
Il s'est dirigé tout droit vers sa destinée,
comme s'il savait que ceci était son dernier jour !

Tout à coup près d'un chemin, d'un semis
Nous parvient comme un bruit d'un outil que l'on casse...
Qu'est-ce que c'est ? Nous l'ignorons... Talbot s'est arrêté...
Je me dirige vers lui... hélas !

Dans la nuit sous la lune, J'ai vu giscler le sang de son poitrail troué !
J'étais pris d'un frisson... Devant moi tout tournait
A mes yeux je sentis qu'une larme montait...
Et quand je les ouvris, mon beau mon grand Talbot
Sans un soupir, à la mort avait payé son écot !

Et pas loin d'ici, la charrue assassine
Levait haut vers le ciel ses deux manchons cassés...

Devant un tel tableau, les cœurs les plus trempés
Auraient senti ce qu'est la douleur qui déchire !

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

Alors, pâles, muets et tout endoloris,
Le charretier et moi raides et la tête basse,
Nous prîmes le chemin de la maison ! Mais Hélas !

Aussi vieux que je puisse être, Je verrais toujours l'endroit,
Où Talbot tombât un samedi à la nuit...
Et les trains passant sur la voie ferrée, de leurs feux,
y répandent dessus des lueurs de mystère...

Un arbre !... Un tas de pierres !... De l'ombre !... Un cimetière !...

*Fait en l'Octave des Morts à Vendargues,
Lou siei de Novembre 1932 (Paul SABATIER)*

De nos jours.

Au début des années 60 les premiers chevaux camarguais ont fait leur apparition sur Vendargues. M. Cammal, un *afficionado* de courses camarguaises, avait toujours eu un cheval de Camargue et élevait dans la cour de sa propriété un ou deux veaux. Petit à petit la monte de chevaux de camarguais était devenue un loisir recherché et l'on vit peu à peu, tout autour du village, fleurir des enclos avec des chevaux camarguais. Deux associations ont regroupés les passionnés dont une, plus particulièrement, pour la promotion de l'élevage du cheval de Camargue (AVEEC).

De nos jours si on recense plus de 150 chevaux de loisir à Vendargues, on pouvait voir depuis plusieurs années un cheval de monte qui était là dans le village, principalement pour le travail. Il s'agit du cheval monté par un brigadier, une jeune femme de la police municipale qui effectue des rondes autour du village sur les chemins forestiers, dans la garrigue, et dans les rues à la sortie des écoles. Il vient d'être rejoint, depuis peu, par Quignon, un beau Franc-Comtois de 800 Kg qui tire tous les matins, dans les rues du village, la remorque du ramassage des déchets ménagers. Il succède au **mulet de JUNY** qui tirait, il y des années, le charreton à fumier pour ramasser les ordures dans les rues du village. C'était avant les camions bennes bruyants et polluants qui l'ont remplacé. Ainsi, on peut dire que Vendargues si il les avait perdus quelques temps, a bien renoué ses liens avec le cheval.



Quignon au travail

POUGET Richard Avril 2010

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

Annexes

Acte d'affermage 1559 (page 1)

an mil Cinqz centz cinquante neuze
et le premier jour du mois de february
francoys le grant de cui le roy de france
regnant en la parz de son royaume
et tesmoins bonz scriptz Estable
en sa parz Antoine boquette margual
du lieu de Vendargues d'orge de montpel
lequel de son bon gre a confesse
et confesse faire par rente et loyage
de dixre et honorables par sonne guille
tribune tresaurier pour le roy ne sire
au siege presidial de montpel
present et a disant ung den
tribune au lieu de son gre et
engagez par art de margual
pourant au quintal de son denier
ensemble d'une bouze et une
estable marques de la maniere
d'un denier et d'une tuelle a engager
d'un bouze et laquelle est bouze
d'un denier et tuelle a engager
un par un florote d'ung classe belle
en la parz boquette de laquelle
d'ung classe de parz et recepit un

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

Traduction de l'acte en entier

Location d'outillage par un maréchal ferrant de Vendargues du temps du Roi François Premier (archives du Notaire royal de la baronnie de Castries Bertrand de Vergne) Soit-dit « Arrentement »

*L'an mille cinq cent cinquante neuf, et le **pénultième*** jour de décembre, François par la grâce de dieu roi de France régnant. En la présence de moi, notaire et témoins **sous écrits**, établi en sa sa personne, Antoine ROQUETTE maréchal du lieu de VENDARGUES diocèse de Montpellier, lequel de son bon gré à confessé et confesse tenir pour arrentement et louage de discrète et honorable personne, Guillaume RIBEYRE trésorier pour le roi notre sire au siège présidial de Montpellier, ici présent, disant : Un, du dit RIBEYRE enclume de fer rouillée a l'usage us et arts de mareschal, pesant un quintal fer ou environ, ensemble une **boulze*** antique **estamellée** marquée de la marque du dit RIBEYRE et une **tuelle*** à l'usage de la dite **boulze** à la quelle dite **boulze**, enclume et **tuelle** ce tenait par arrentement.*

*Au paravent, Florette ENGLASSE belle mère du dit ROQUETTE, de la quelle ENGLASSE ici présente et **arremptant** pour ROQUETTE au nom du dit RIBEYRE a confessée avoir eu et reçu les dites **boulze**, enclume et **tuelle**, nommées et spécifiées de la dite ENGLASSE ici présente et l'en tient à quittes et quitte.*

*C'est pour les dits louage et arrentement des dits enclume et **boulze**, le dit ROQUETTE a promis de payer au dit RIBEYRE pour l'espace et temps de trois ans complets et révolus, commençant le premier jour de janvier pour l'an venant et entier jour semblable. Faisant la somme universelle de Treize livres et dix sous tournois et six gélines bonnes et suffisantes, prenable le tout pour les solutions suivantes, à savoir à la fête de la Saint Jean Baptiste prochain venir, deux livres quinze sous tournois et d'aujourd'hui en un mois complet et révolu. Le reste de la dite somme et les dites gélines, l'une d'icelle à Carême prochain venant, l'autre pour la fête de Noël après et en suivant et ainsi continuant pour tous les ans pour icelle et semblables solutions et payer durant le terme du dit arrentement avec les pactes qui s'ensuivent.*

*Et premièrement, déjà de pacte entre les dites parties, que le dit ROQUETTE sera tenu d'imprégner et engraisser deux fois tout les ans et bien entretenir les dites **boulzes** comme un bon ménager doit faire, et icelle rendre et faire apporter au dit RIBEYRE dans sa maison au dit Montpellier a ses propres coûts et dépenses à la fin dudit arrentement.*

Et à faute de paiement de la dite somme, du dit arrentement tant seulement et non autrement, la dite ENGLASSE ici présente s'est constitué et se constitue en caution avec le dit RIBEYRE pour et au nom du dit ROQUETTE ici présent le quel a permis de réellement s'emparer de la dite ENGLASSE ici présente et en acceptant pour ce faire

VENDARGUES ET SES CHEVAUX

*de non quittance d'icelle pour tous dépens et dommages et intérêts les dites parties et chacune d'icelle, respectivement l'une derrière l'autre et au contraire en ont obligé pour hypothèque obligent et hypothèquent ... ?... présente personnes et biens aux **forces rigueur de Castries** de Monsieur le gouverneur du petit scel royal de Montpellier, Monsieur le sénéchal de Beaucaire et Nîmes, convention royale du Nîmes ordinaire de Castries et autre, et chacune d'icelle ainsi promis et juré avec les réserves traditionnelles susmentionnées et aux dites clauses en dol comme requise et nécessaire.*

Fait et publiquement récité au dit Montpellier et à la boutique de Sire Jean MARGAULT marchand du dit Montpellier en présence du dit MARGAULT et Sire Pierre CARESFRANCES et Johan VIALLA, marchand du dit Montpellier témoins et appelés.

Le Patronyme ROQUETTE se transformera progressivement en ROUQUETTE et son fils puis son petit fils lui succéderont en tant que maréchal ferrant de Vendargues. Puis en 1690 il reviendra en ROQUETTE avec un descendant prénommé Honoré.

***Pénultième** = avant dernier (Le pénultième jour de décembre, soit le 30 décembre 1559 du calendrier Julien.)

***Arrentement** = Location contre une rente annuelle

***Boulzes**, s. m. plur. Soufflet de forge ; mais particulièrement soufflet double des chaudronniers ambulants, qui consiste en une poche terminée par un tuyau, et qu'on élève et comprime successivement de chaque main. Ce genre de forge s'établit en plein vent, sur la première place venue, en creusant une petite fosse de trois ou quatre pouces de profondeur, où viennent aboutir les tuyaux des boulzes, et par-dessus on place une très-petite quantité de charbon de bois.

***Boulze**, s. m. sing. Poche de cuir

***Tuelle** : tuyères qui permettent de canaliser l'air venant des boulzes vers la fosse à charbon de la forge du forgeron. (vient de tuel qui veut dire tuyaut

Forces Rigueurs de Castries : geôles et piloris du baron de Castries.